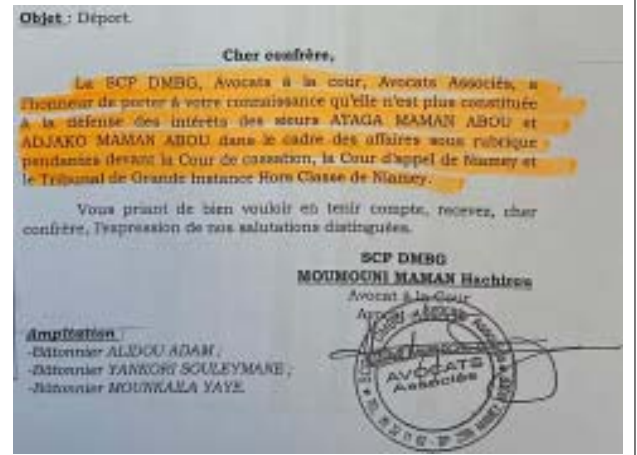


Héritage de feu Maman Abou

Un des avocats de dame Tamo a abandonné le dossier

Il faut éviter de se faire ridiculiser dans un dossier où les chances de remporter la victoire sont minces pour ne pas dire incertaine. Dame Tamo est désormais très fragilisée dans son projet d'accaparement des biens de feu Maman Abou... P.P 4-5



LE MONDE

D'AUJOURD' HUI

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/P

8ème année

N°498 DU MERCREDI
10 AOUT 2022

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche
après l'Hôtel Terminus en venant
du Rond point Grand Hôtel.

CEL : 90.00.99.83 / 94.95.75.33

E-mail: lemonde_niger1@yahoo.fr

PRIX : 300 F

Hebdomadaire nigérien d'informations générales et d'analyse

Polémique autour de la hausse du prix du gasoil :

Un dialogue de sourds

Pour les Nigériens, il est clair que l'on ne saurait s'attendre à mieux de la part de ces hommes, de ces socialistes de pacotilles qu'un certain hasard de l'histoire et une cruauté du destin imposent aux Nigériens, se lamentant tous les jours, sans que jamais, leur pouvoir ne daigne entendre les cris de cœur de populations dont ils prétendent porter la légitimité et la confiance pour gouverner et répondre à leurs attentes. Cela fait des années que par la gouvernance des socialistes faite de mépris à l'endroit du peuple, les colères se sont tassées, que les rancœurs se sont accumulées sans que jamais, des socialistes gonflés de vanité ne puissent comprendre l'urgence à apaiser pour soigner les douleurs endurées pendant des années. Peuvent-ils avoir cru qu'ils avaient ainsi réussi à mettre à genoux les Nigériens pour se jouer tant de leur vie, de la fierté dont ils se revendiquent ?



Augmentation du prix du Gasoil

Elle aurait pu être bénéfique si...

Complément d'information sur le détournement de la pension de l'ancien président Tandja Mamadou

France

L'impossible reconquête de l'Afrique...

Chroniques d'une bataille à jamais perdue !

I—L'Occident dans une tendance de déchéance irréversible et incurable

Tout diagnostic fait, le "syndrome de Gilles de La Tourette" semble avoir atteint certains responsables des pays occidentaux (c'est d'ailleurs en Amérique du Nord et en Europe où la prévalence de cette maladie est de très loin plus élevée que dans les autres régions du monde). Parfois abrégé sous le sigle SGT, il est un trouble neurologique caractérisé par des tics moteurs et vocaux. Ce syndrome a d'abord été considéré comme une maladie neuropsychiatrique rare et associé à la production de mots obscènes (coprolalie), un symptôme qui n'est toutefois présent que dans une minorité de cas. L'association avec une dépression nerveuse, un trouble de panique, un trouble de déficit de l'attention (avec ou sans hyperactivité), un trouble de phobie, un trouble obsessionnel compulsif ou un trouble somatoforme (caractérisé par de multiples plaintes physiques persistantes qui sont associées à des pensées excessives et inadaptées) est fréquente chez maints dirigeants passés et actuels. Les médias font régulièrement état de la "face sombre" de certains hommes politiques : la mégalomanie de Donald Trump qualifié de psychopathe, personnalité narcissique ou histrionique, les comportements va-t-en-guerre et sans raison aucune de Georges Bush en Irak. Nicolas Sarkozy qui est le cerveau de l'intervention en Libye et de la mort du colonel Kadhafi (qu'il a lâchement et honteusement trahi), puis de l'éviction en Côte d'Ivoire du président Laurent Gbagbo par la force française Licorne (ces interventions françaises ont toutes deux laissé des traces dans les consciences populaires, et les africains ne pardonneront jamais cela à la France), Barack Obama en Syrie, ... des cas de légèreté sexuelle (Sarkozy ; par ailleurs ambitieux dominant et narcissique compensatoire et François Hollande, qui n'est jamais arrivé à fonder un foyer légitime), des harcèlements sexuels (l'incorrigible Dominique Strauss Kahn ou Denis Beupin, le responsable EELV accusé de harcèlement sexuel, aux paraphilies (le fétichisme de George Tron, qui massait les pieds de ses collaboratrices), des homo sexuels avérés (Le premier responsable luxembourgeois, SE le Premier Ministre, Monsieur ou Madame Xavier Bettel ; lui (elle) et son (sa) partenaire savent qui est quoi !), l'exhibitionnisme de Robert Rochefort, vice-président du MODEM, qui a avoué s'être masturbé dans une grande surface, les abus d'alcool dans les soirées (le Premier Ministre anglais sortant, Boris Johnson vient de faire les frais), certains à l'instar du vieux Biden, frappés d'amnésie et d'incohérence (il tient des discours de menaces de sanctions économiques contre Nicolas Maduro du Venezuela et les Ayatollahs d'Iran et dès le lendemain du déclenchement de la guerre russo-ukrainienne, il leur envoie des délégations pour négocier l'approvisionnement en hydrocarbures... le "pauvre" ne se

rappelle certainement pas de ses propos antérieurs !) et certaines virées extra conjugales dans les boîtes de nuit (Emmanuel Macron dans la mythique boîte de nuit "Shrine" à Lagos au Nigeria en juillet 2018, et la semaine passée, où loin de sa septuagénaire Brigitte, il est allé mouiller la chemise dans un night-club de Cotonou). A ce sujet d'ailleurs, le 28 juillet 2022, le journal en ligne français d'extrême droite "Riposte Laïque" sous la plume de Marquis de Dreslincourt, écrivait ... je cite : "*Pendant que la France brûle, Macron fait le pitre en Afrique à nos frais ! Il n'y a pas que nos forêts qui brûlent cet été, il y a aussi les prix de l'énergie et des denrées alimentaires ; quant à nos centres-villes, nous assistons à une flambée d'agressions. Face à ces brasiers, les français vont-ils enfin regarder la réalité en face ? Marquis de Dreslincourt de poursuivre : "Ensuite, il est allé partager certainement la farine de l'amitié avec Yannick Noah, l'exilé fiscal, et il semble que sur la photo, les deux larrons soient bien chargés. Pensez, Macron fait le pitre en dansant le ndombolo. Quel message veut-il donner à ses hôtes africains ? "Venez chez nous, c'est open bar, chaud, chaud ?".... Macron, personnage infernal, indigne et irresponsable ! Que faut-il de plus pour éveiller les français ? Attendre de crever de faim ?".... Fin de citation. Le Président François Mitterrand en son temps assurait "Le pouvoir est une drogue qui rend fou qui-conque y goûte" ; et c'est aussi la question que se posait Pascal de Sutter dans son livre "Ces fous qui nous gouvernent" paru en 2007. Cet ouvrage explorait l'état de santé physique et psychique des gouvernants et les répercussions sur la gouvernance et la géopolitique mondiales. Nassir Ghaemi, psychiatre américain et professeur au Tufts medical Center à Boston estime pour sa part, que les troubles psychologiques peuvent même servir les hommes de pouvoir dans les périodes de crise. Dans son livre "Une folie de première classe" paru en 2011, il écrit : "Lorsque les temps sont bons et que le vaisseau de l'État n'a besoin que d'aller de l'avant, les gens sains d'esprit sont de bons leaders politiques. Mais en cas de crise et de tumulte, ceux qui sont anormaux mentalement, deviennent les plus grands leaders de la planète." Quoiqu'il en soit, en cette période très tumultueuse du 21^{ème} siècle, ils sont nombreux les responsables politiques des pays qui prétendent diriger le monde à souffrir de troubles psychiques, de volte-face, de déclarations incohérentes et de mensonges. Dans tous les cas, ces malades mentaux (ce n'est pas du tout méchant de le dire) et ces gays (ou LGBT, il paraît qu'il faut les appeler ainsi), ont investi tous les gros postes de décision en Amérique, en Europe de l'Ouest, à l'Union Européenne, etc... Comment donc allons-nous continuer à subir le diktat d'hommes sans repère naturel, moral, social et humain ? Pour ne prendre que deux (2) cas ; en France, le Conseil constitu-*

tionnel a validé, le 23 avril 2013, dans les conditions prévues à l'article 61, 2^e alinéa, de la Constitution, de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels. Aux États-Unis, la Cour suprême, la plus haute juridiction du pays, a légalisé, le 26 juin 2015, le mariage gay au niveau national. Cette abjection de la part des deux "démocraties" qui se veulent les plus avancées du monde et qui n'hésitent jamais à s'ériger en donneurs de leçons de démocratie et de droit de l'homme. Nulle part sur la terre des hommes, un argument soutenant l'homosexualité ne se justifie moralement au point de prétendre que la liberté, les droits de l'homme et la démocratie, permettent à l'homme d'aimer qui il veut ; cela est archi faux, immoral et obscène. Aujourd'hui, dans le monde occidental, la sexualité est devenue une exigence de "bonne gouvernance" et de "démocratie", et la tendance vers sa globalisation à travers l'aide publique au développement (derrière laquelle nos pays courent sans cesse) fait son petit bonhomme de chemin. Cela n'est nullement surprenant, tant sont très fréquents les cas de dérives morales : d'inceste (l'exemple d'une vieille dame plus âgée que son fiston de mari de près d'un quart de siècle !), de pédophilie et même de zoophilie (situation dans laquelle un animal est l'objet de désir sexuel d'un homme), etc ... qui font très souvent "la une" des médias. Un monde où les Hommes redeviennent en dessous du règne animal et où l'Être humain se trouve bafoué dans sa qualité et sa dignité de personne humaine ! Comme si, ce faisant, les valeurs et les cultures américano-européennes se réduisaient à l'acceptation ou non de l'homosexualité et de toutes ces perversions. Nous assistons quant à nous, à des campagnes malsaines et idéologiquement orientées, au point où, même l'aide budgétaire, le financement des investissements de plusieurs pays occidentaux sont désormais (sans que cela ne soit écrit formellement) conditionnés par une certaine tolérance de telles dépravations. C'est cela qu'on veut imposer aux africains ; cette Afrique où, même les animaux (les chiens, les ânes, ...) observent une certaine pudeur dans leurs comportements sexuels. Cette attitude, est non seulement platement vouée à l'échec (les courants majoritaires de l'islam, du christianisme, et des valeurs ancestrales africaines ne se plieront au grand jamais sur cette question), mais elle révèle aussi un nouveau militantisme, avec des relents de lutte anti-impérialiste, anti-présence militaire française, anti-FCFA, ... C'est justement, cette perte de terrain qui fait l'objet de néo-missions "civilisatrices" en cours aujourd'hui en Afrique, avec malheureusement des messages et des attitudes totalement déplacés et à l'antidote des objectifs recherchés.

II— Les infructueuses balades africaines de Emmanuel Macron

En 2017, cinq (5) jours seulement après

son investiture, c'est au son du clairon qu'Emmanuel Macron a fait ses premiers pas de Président de la République en Afrique sur la base militaire française de Gao, au Mali, afin soi-disant de soutenir les sentinelles de l'opération Barkhane. Dans sa fougue juvénile, Emmanuel Macron entendait "reprogrammer le logiciel" de la politique française à l'égard du continent (là où tous les présidents français depuis le Général De Gaulle jusqu'à date ont échoué), changer d'approche et inverser les regards. Il décide entre autres de prendre à bras-le-corps les questions mémorielles afin de tenter de refermer des cicatrices encore béantes – Rwanda, Algérie, colonisation, francAfrique, ... et créer une nouvelle dynamique en s'appuyant sur des acteurs autres que les chefs incrustés au pouvoir depuis des décennies. Il essaie de révolutionner en composant avec la jeunesse (équipe africaine de l'Elysée), quelques mercenaires africains de la plume et des organisations de la société civiles. Malgré les malheureux épisodes de rencontres avec la jeunesse africaine (le 28 novembre 2017, Emmanuel Macron se rend à l'Université de Ouagadougou, en présence du président de l'époque, Roch Marc Christian Kaboré pour rencontrer la jeunesse estudiantine burkinabé et le 8 octobre 2021, le 28^e sommet Afrique France à Montpellier en France), ces rencontres ont donné le total contraire de ce que M. Macron attendait de la jeunesse africaine. A Ouagadougou, le chef d'Etat français a même saisi l'occasion pour lancer aux étudiants burkinabé : "Je suis d'une génération qui ne vient pas dire à l'Afrique ce qu'elle doit faire". Malgré tout, le néocolonialisme français reste confronté sur le continent africain à une remise en cause sans précédent depuis son installation au moment des indépendances. Du Sénégal au Tchad, en passant par le Mali, le Burkina Faso et le Niger des manifestations populaires contre la présence des troupes françaises se multiplient depuis 2015. Et face cette montée du "sentiment anti-français", en janvier 2020, M. Macron, irrespectueux et fort d'une arrogance coloniale, convoqua illico presto les cinq (5) chefs d'Etat d'alors du G5 du Sahel pour un sommet en partie destiné à désavouer la montée de "sentiment anti-français" dans leurs pays respectifs. Ces cinq (5) malheureux sexa/septuagénaires de chefs d'Etat se sont précipité à Pau (dans le sud de la France) pour "implorer le pardon" d'un mineur "homologue" chef d'Etat. En 2022, soit cinq (5) ans plus tard, la donne a fondamentalement changé et l'impérialisme français de vivre les pires moments de son histoire, non pas seulement au Mali, mais dans toute l'Afrique dite "francophone". Les autorités françaises constatent amèrement qu'il y a un nouvel éveil de conscience en Afrique sub-saharienne et que les choses ne seront plus comme avant. Les anciennes méthodes estudiantines de dénonciation de l'impérialisme français

Suite page 6

Polémique autour de la hausse du prix du gasoil :

Un dialogue de sourds

Depuis l'annonce du gouvernement, par la voix de son ministre du Commerce, de la hausse du prix du gasoil, que d'agitations peut-on observer ici et là dans le pays ; des voix indignées qui crient leur incompréhension, leurs colères lorsqu'un parti socialiste peut tant manquer de compassion pour un peuple qui souffre et qui gémit au cœur de l'étau de mille et un problèmes pour lesquels son socialisme n'a pas de réponses, laissant les populations patauger dans la galère et le désespoir. Pourquoi ces hommes, prétendument de Gauche, peuvent-ils tant manquer de cœur à écouter les colères, à comprendre les cris de douleurs des hommes, à entendre les besoins de vie de populations que leur politique condamne à l'enfer de leur mal gouvernance ? Pourtant, ce PNDS qui gouverne depuis plus de dix ans pouvait comprendre que l'accalmie fragile qui lui fait croire que son peuple a abdiqué et a renoncé à ses luttes, n'est qu'un signe trompeur qui cache mal les malaises et les douleurs que son socialisme contrefait vient allumer dans le corps social que la pénibilité de la vie violente et rabaisse pour le déshabiller presque de son humanité. Au Niger, depuis dix ans, les hommes ne sont plus des hommes ; ils sont réduits à une inhumanité qui les rabaisse au rang d'instruments aux mains d'un socialisme prédateur qui pouvait avertir sur sa nature, sans qu'on ne le sache, depuis que, pour se représenter sur le champ politique, la symbolisation animale, léonine – Zaki – lui permettait de s'affirmer sur l'échiquier pour incarner les méchancetés et la nature prédatrice de la bête.

Pour les Nigériens, il est clair que l'on ne saurait s'attendre à mieux de la part de ces hommes, de ces socialistes de pacotilles qu'un certain hasard de l'histoire et une cruauté du destin imposent aux Nigériens, se lamentant tous les jours, sans que jamais, leur pouvoir ne daigne entendre les cris de cœur de populations dont ils prétendent porter la légitimité et la confiance pour gouverner et répondre à leurs attentes. Cela fait des années que par la gouvernance des socialistes faite de mépris à l'endroit du peuple, les colères se sont tassées, que les rancœurs se sont accumulées sans que jamais, des socialistes gonflés de vanité ne puissent comprendre l'urgence à apaiser pour soigner les douleurs endurées pendant des années. Peuvent-ils avoir cru qu'ils avaient ainsi réussi à mettre à genoux les Nigériens pour se jouer tant de leur vie, de la fierté dont ils se revendiquent ?

La goutte d'eau qui fait déborder le vase ?

Alors qu'il y a pire dans le Niger actuel avec ces injustices et ces impu-

nités, avec ces détournements massifs, avec cette corruption à grande échelle, presque industrialisée, avec ces enrichissements illicites outrageants qui ne peuvent plus permettre à un peuple si triste de se réveiller et de se battre, il a fallu de peu pour que les citoyens et certains leaders d'organisation syndicales et de la société civile lèvent le ton et la tête, pour crier leur ras-le-bol, exprimant des colères légitimes, largement partagées dans une société désormais fondées sur l'injustice et l'ostracisme. Avec la nouvelle brutale dans une société où chaque matin, le pouvoir d'achat du Nigérien prend un grand coup du fait de la hausse incontrôlée des prix sur les marchés, on ne peut que comprendre la vie difficile des populations vivant dans la tourmente de l'insécurité, d'une pauvreté endémique que des campagnes agricoles aléatoires sont venues aggraver. Quel produit, depuis l'arrivée au pouvoir de Bazoum Mohamed n'a pas connu un renchérissement de son prix sur les marchés ? Du riz à toutes les autres céréales de grande consommation dans le contexte nigérien en passant par le sucre, l'huile, les légumes et tous les autres produits qui rentrent dans la consommation courante, tout a connu une hausse, et jamais les mesures annoncées par le gouvernement pour y faire face n'ont eu d'impact même lorsqu'elles ont été mises en œuvre. L'électricité et l'eau, depuis Issoufou avaient également connu des hausses à travers des lois de finances décriées et une taxation, une fiscalité qui ont éprouvé la qualité de vie des Nigériens de laquelle le socialisme nigérien s'en fout.

L'ITN, puis d'autres syndicats, et regroupements de commerçants et de transporteurs, après un nouvel mouvement en gestation depuis une époque – le M62 – et des acteurs de la société civile du pays ont donné de la voix, mêlant leurs colères à celles plus vives du citoyen lambda qui ne sait plus où mettre de la tête depuis qu'il peut comprendre qu'il ne saurait compter sur un socialisme de cet acabit pour améliorer ses conditions d'existence que onze années d'amatourisme socialiste ont ruinées et dégradées.

Les Nigériens, après Issoufou, pendant dix ans, et depuis plus d'un an, avec Bazoum Mohamed ont fini par comprendre que le « changement » prôné par ses nouveaux discours n'est qu'un leurre et que les deux, parce que peut-être faits du même bois socialiste, ne devraient pas être si différents. Le deuxième pourrait seulement comprendre les fragilités de son pouvoir pour surfer sur ces espiègleries qui lui permettent de tromper sur son agenda, en donnant justement l'impression qu'il est acquis au changement. Après plus d'un an,

les Nigériens ne voient rien venir de cette Renaissance acte III qui ressemblerait à un changement, à un vent nouveau, frais, qui soufflerait sur le pays et ses blessures. Las d'attente, les Nigériens ne croient plus au nouveau pouvoir et à ses paroles, et depuis qu'ils ont commencé à douter, à la suite de sa première année d'inertie et de surplace, d'impuissance et de doute, ils n'expriment aujourd'hui que de l'indifférence face à ses discours démagogiques. Et il y a de quoi car ce PNDS, depuis qu'il vint au pouvoir n'a excellé que dans la parole, pouvant croire que ses discours seuls peuvent lui permettre d'arranger la perception de sa gouvernance auprès des Nigériens qu'il peut croire incapables de jugement. Ainsi, Issoufou – comme Bazoum aujourd'hui marchant dans ses pas avec aussi ses écrits placardés dans la ville – pouvait avec cette phrase magique, « Promesses tenues » peu vraie portée sur des posters géants dans la ville, faire croire que c'est le peuple, non lui-même trop fier de lui-même, qui pouvait aimer tant se flatter de paroles qui ne sont que des vues de son esprit, donnant l'illusion d'avoir répondu aux attentes des Nigériens.

Si, jouant plus avec autorité, sinon avec autoritarisme et dans le mépris de ce que peuvent penser les Nigériens de la gestion de leur pays, pour tout faire dans le forcing, Bazoum, peut, lui, avoir une démarche différente, prenant ses décisions unilatéralement, pour vouloir ensuite les faire passer en jouant sur des parodies de concertation et on peut alors entendre des éditorialistes réduits souvent au griotisme intéressé, crier que l'homme est différent et qu'il sait mieux parler aux autres acteurs qu'il a en face de lui. En vérité, il n'en est rien et, il le sait, du reste. Ceux qui sont allés à son invitation – en tout cas pour ceux qui ont eu la gentillesse d'y répondre car certains ne l'ont pas jugé nécessaire - il ne s'agit pas de négociations ouvertes mais juste d'une séance d'explication pour faire endosser à tous, une décision à tout le moins irrévocable dans l'entendement des princes roses, mais inacceptables pour les autres. Dès lors, il est impossible avec un tel esprit, comme il en a toujours été ainsi dans les différends que les socialistes ont à chaque fois à gérer avec les Nigériens, de trouver le moindre compromis sur des sujets qui divisent.

Attention à la main manipulatrice...

Dans la gestion de tels problèmes, le PNDS, fidèle à ses stratégies, joue sur trois paliers. Le premier consiste à miser sur la division, en tentant de faire croire que ceux qui protestent sont acquis à la cause d'un camp politique et cette stratégie a souvent payé car, après avoir diabolisé certains camps politiques, il est arrivé que souvent, personne, même lorsque le combat est noble et justifié, ne

peuvent pas s'engager à ses côtés de peur d'être marginalisés, voire stigmatisés ; attitude pourtant dangereuse pour la cohésion sociale d'un pays que le socialisme a fragilisé. L'autre stratégie consiste à instrumentaliser des acteurs supposés être de la société civile et des syndicats, pour les pousser à contester la démarche des autres, parlant sans qu'on ne les entende, du non-fondé des luttes engagées contre le pouvoir, contre leur pouvoir. Or, aujourd'hui, quand on écoute les réseaux sociaux, on se rend compte que bien de personnes commencent à comprendre qu'on les a bernés, notamment avec ces voix qui viendraient du fief des Roses et qui disent aujourd'hui toutes leurs déceptions et leurs remords. La dernière stratégie est dans l'ADN même du socialiste nigériens, elle est de tenter de corrompre certains acteurs pour les « démobiliser », ou même pour les opposer à leurs camarades engagés dans la lutte.

Des voix qui rassurent...

On peut enfin apprendre que des acteurs ont compris tout cela et se disent prêts à tout endosser, à tout assumer, à tout entendre et que jamais, face à cette lutte, ils ne baisseront pas les bras, convaincus de la noblesse de la cause qu'ils défendent et qui les mobilise, non pour un camp, ni pour un clan, mais pour le Niger, le seul intérêt qu'ils ont à défendre, s'il le faut, au prix de leur vie. On aura compris quand on peut entendre ce que peuvent continuer à dire certains acteurs, après les rounds de négociation autour de ministres puis autour du président de la République en personne, que sur ce point de la vie chère, du nouveau tarif du gasoil et de la présence militaire française, les acteurs en place ne peuvent plus s'entendre et qu'il y a entre les deux, un dialogue des sourds. On aura compris que les Nigériens ne sauront pas, ad vitam aeternam, continuer à endurer cette vie de merde, et qu'ils devront, pour leur dignité et pour leur pays, se battre comme d'autres peuples l'ont fait pour être fiers de leur histoire. Et ainsi que le disait, en d'autres temps l'actuel président, la vérité, sera une affaire de rapport de force à imposer. Ceux qui, aujourd'hui, prétendent avoir compris les explications du gouvernement, peuvent-ils demain, mobiliser les Nigériens autour de l'objet à savoir ces augmentations souvent irréfléchies qui leur compliquent la vie ? « La viande est là, le couteau aussi », alerte un adage populaire haoussa.

Demain, peut-être, chaque camp devra faire appel au peuple pour le mobiliser autour de son choix : gare à celui qu'on n'entendra pas dans le peuple !

Gobandy

Héritage de Maman Abou

La famille Abou renie la filiation des enfants avec le défunt, selon Me Soulye Oumarou

C'est à son corps défendant que la famille du défunt Maman Abou, propriétaire de la Nouvelle imprimerie du Niger (NIN) a décidé de sortir de son silence dans le contentieux judiciaire opposant le frère cadet du défunt à une ancienne épouse du défunt prénommée Tamo relativement à la gestion de la Nouvelle Imprimerie du Niger (NIN). Dame Tamo a décidé d'intenter une action en justice contre le Général Mahamadou Abou Tarka, mandataire de la gestion des biens du défunt, au nom de ses jumeaux. Elle soupçonne notamment le Général Tarka, qui l'a défendue contre sa propre famille à la suite du décès de Maman Abou, de transferts douteux de fonds à partir de l'imprimerie. L'affaire a pris une autre tournure aujourd'hui avec le reniement pur et simple des enfants par la famille Abou, suite notamment à la découverte des dossiers médicaux du défunt et de la dame. Lors d'un point de presse qu'il a récemment animé, Me Souley Oumarou, l'avocat du défunt, a martelé haut et fort que les jumeaux au nom desquels dame Tamo veut faire main basse sur l'héritage de Maman Abou ne le sont pas en vérité. La famille dit détenir les preuves matérielles qu'elle est prête à fournir lors du procès.

De quoi il s'agit ? Dans cette affaire, elle (dame Tamo) met en cause l'intégrité morale de Mahamadou Abou Tarka qui a été nommé de façon consensuelle comme mandataire de la succession de son propre frère. Selon Me Soulye Oumarou, Maman Abou a épousé dame en 2010 ; il avait 62 ans à l'époque et elle son épouse avait 23 ans. Mais auparavant, Maman Abou avait eu d'autres épouses pendant 31 ans avec lesquelles malgré toutes les tentatives du monde, il n'a pas pu avoir d'enfant.

En 2012, dans l'affaire dite "des bébés importés", tout Niamey disait que les enfants de Maman Abou ne sont pas de lui. Et aujourd'hui, je vous dis que Niamey a raison. Les enfants de dame Tamo ne sont pas des enfants de Maman Abou. Nous avons la preuve définitive mais n'en ferons pas étalage ici. Nous avons le dossier médical et de dame Tamo et celui de Maman Abou.

Voilà comment le problème s'est posé : "Lorsque Maman Abou est décédé, ces frères ont contesté la paternité des enfants. La famille en parlait.

Le Général Mahamadou Abou Tarka qui défendait les enfants a dit ses frères et sœurs : "Au stade où nous sommes, nous ne pouvons pas prouver que ces enfants ne sont pas de notre frère. Puisque que nous ne disposons pas de preuves, on est obligé de travailler avec les papiers que nous avons jusqu'à preuve du contraire. En l'état, c'est elle la mère des enfants et ils sont de Maman Abou jusqu'à ce qu'on décide autrement". Malgré ça, les autres frères n'étaient pas d'accord, jusqu'à se transporter chez le président Hamid Algabit qui a pu calmer le

jeu.

D'après la coutume touarègue, les enfants de cet âge-là, en 2020, devraient être entre les mains de la famille du défunt, surtout que dame Tamo s'est remariée. Elle s'est mariée et elle a divorcé. "Je vous dis qu'elle a laissé les enfants à l'âge de six mois à Maman Abou qui était en chaise roulante, paralysé. Elle lui a dit qu'elle ne pouvait pas rester avec lui puisqu'il ne pouvait même pas la satisfaire au lit". Elle est partie se remarier avec quelqu'un qui a l'habitude de fréquenter la maison. Elle a eu un enfant avec lui, puis a divorcé. Elle a contracté encore un autre mariage, puis a divorcé. Et à l'heure actuelle, elle est célibataire. D'ailleurs, si vous voulez, demandez-lui où sont les enfants qu'elle a eus avec les autres maris ? Ils sont dans les mains de qui ?

Donc, c'est celui-là même qui l'a protégée, le Général Abou, qu'elle attaque aujourd'hui en justice. La décision familiale dont je parlais a été prise pour protéger les enfants jusqu'en maturité. Pour rappel, tout le système de gestion que Maman Abou a installé, c'est le même qui est en place. Le Général se contente juste d'administrer. Et devant le juge qu'elle nous a convoqués, le Général Abou a comparu pour dire qu'il est prêt à répondre de sa gestion devant les juridictions. Le juge n'a pas voulu l'écouter d'où le problème entre lui et le juge. C'est pourquoi nous avons dit que nous ne sommes pas d'accord avec ce qui s'est passé. Voilà maintenant qu'un autre juge a dit qu'en l'état, le mandataire reste le Général Abou Tarka. C'est à partir de cette décision qu'on a vu toute une batterie d'interventions qui veulent mettre en cause et la mémoire du défunt et l'intégrité moral du Général

Abou, qui a aidé dame Tamo à avoir cette position. Mais entre-temps, lorsqu'elle l'a convoqué, les autres frères du défunt sont revenus à la charge. Ils ont trouvé les dossiers médicaux de la femme en question dans les valises de Maman Abou. Maman Abou est resté dans un hôpital suite à un AVC, paralysé au lit pendant un an. Et c'est pendant cette période que les enfants ont été conçus. Est-ce que vous pouvez imaginer quelqu'un qui a fait plus d'un an au lit, paralysé, en train de faire des bébés ? Ça n'a pas été possible pourquoi ? Parce que la femme avait voulu avoir des bébés in-vitro par Procréation Médicalement Assistée (PMA). Elle a rencontré un docteur dans un cabinet qui organise la PMA. Ils ont fait un prélèvement sur elle, puis elle a été suivie jusqu'au moment où elle était prête. Elle est partie se faire l'insémination en Espagne. Parce que là-bas, on trouve des cliniques clandestines qui peuvent faire ça. Et elle est revenue à Paris où elle a accouché et faire les pièces d'état civil des enfants qui ont été pratiquement fabriqués en Espagne. On n'a pas de trace qu'il y a eu de prélèvement de spermatozoïdes chez Maman pendant son hospitalisation. Mais par contre, dans le dossier que nous avons retrouvé, c'est un donneur inconnu qui a donné son sperme pour faire ces enfants. Lorsque nous avons voulu en savoir plus, on nous a dit que le donneur inconnu est protégé dans la loi française. Deuxièmement, en France, dès que vous avez 65 ans, la PMA est interdite ; en Espagne, c'est 50 ans. Et dans un couple, ce sont les gamètes du mari qui sont utilisées, pas celles d'un inconnu. On ne voulait pas sortir tout ça au début pour protéger la mémoire de Maman et aussi la protéger. Sans ça, peut-



être qu'elle aurait pu faire main basse sur les milliards qu'elle veut prendre comme elle est pressée. Voilà ce qui s'est passé. Quand il a eu cette affaire, j'ai lu des publications sur Facebook qu'elle a été entendue dans l'affaire des bébés importés, mais ça n'a pas abouti. Et pour les mêmes raisons, l'inexistence de preuves.

Pour rappel, des gens ont payé ici au Niger pour les mêmes faits. D'autres ont fait la prison, des enfants ont été placés dans des orphelinats. Parce que, eux, sans même qu'on n'examine les pièces d'état civil alors qu'ils ont reconnu les enfants. Certains ont même des passeports. Malgré cela, le Procureur de l'époque a poursuivi ces familles là et des gens ont été incarcérés. Aujourd'hui, nous avons des preuves. Puisque le Procureur de l'époque s'est autosaisi sans plainte, nous demandons au Procureur actuel de faire la même chose que son prédécesseur. Nous sommes disposés à lui fournir les documents médicaux que nous avons. S'il ne le fait pas, nous sommes prêts à aller vers lui, pour lui porter cette plainte parce que dans cette affaire il y a tentative de captation d'héritage, il y a faux et usage de faux, parce que tout simplement on veut prendre des biens. Les parents de Maman Abou ont le droit de porter plainte. Nous sommes ici en matière de droit coutumier et à ce niveau, la succession est bien définie par la coutume. Au Niger, la loi interdit le don de sperme pour justement faire porter un enfant par votre épouse. Il y a un décret de 2019 qui l'interdit. Vous ne pouvez le faire qu'avec votre mari et avec ces gamètes sinon ce n'est pas possible. Elle veut la vérité, nous la voulons aussi. Il faut que la vérité se manifeste.

Mamoudou Zakari

Héritage de feu Maman Abou Un des avocats de dame Tamo a abandonné le dossier

Objet : Déport.

Cher confrère,

La SCP DMBG, Avocats à la cour, Avocats Associés, a l'honneur de porter à votre connaissance qu'elle n'est plus constituée à la défense des intérêts des sieurs ATAGA MAMAN ABOU et ADJAKO MAMAN ABOU dans le cadre des affaires sous rubrique pendantes devant la Cour de cassation, la Cour d'appel de Niamey et le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey.

Vous priant de bien vouloir en tenir compte, recevez, cher confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

SCP DMBG
MOUMOUNI MAMAN Hachirou

Avocat à la Cour

Avocat à la Cour



Ampliation :

-Bâtonnier ALIDOU ADAM ;
-Bâtonnier YANKORI SOULEYMANE ;
-Bâtonnier MOUNKAILA YAYE.

Les révélations fracassantes de Me Soulèye Oumarou sur l'affaire relative à l'héritage des biens de feu Maman Abou lors du point de presse qu'il a animé la semaine dernière commence à produire ses effets. Et pour cause, ces révélations ont levé des coins de voile sur les contours méconnus de l'affaire. Lorsqu'on apprend que dame Tamo a conçu les deux enfants (des jumeaux) durant la période où Maman Abou était couché, paralysé par un AVC, sur un lit d'hôpital à Paris ; lorsqu'on apprend aussi que les gamètes ayant servi à la conception des bébés par Procréation médicalement assistée (PMA) en Espagne proviennent d'un donneur inconnu, lorsqu'on apprend que dame Tamo est juste revenue en France pour les mettre au monde afin qu'ils jouissent de la nationalité française, l'on réalise la profondeur de l'inquiétude qui assaille actuellement l'ancienne épouse du défunt Maman Abou. Surtout que l'avocat du regretté Abou dit déterminer les dossiers médicaux et de ce dernier et de dame Tamo, qui prouvent de manière irréfutable que les enfants ne sont pas d'Abou. Ils sont conçus par insémination de la dame avec les gamètes d'un inconnu, et l'avocat dit être en mesure d'apporter les preuves irréfutables devant la justice. C'est la tentative de remise en cause du conseil de famille consensuel par dame Tamo qui a entraîné cette situation. Elle a en effet décidé de poursuivre le Général Mahamadou Abou Tarka en justice, remettant en cause les actes du conseil de famille consensuel, au motif que

ce dernier procéderait à de sorties suspectes de fonds des caisses de l'imprimerie. Avec les révélations de Me Soulèye, le bouclier de défense de dame Tamo se fragilise. C'est le moins qu'on puisse dire en effet avec ce retrait du dossier du cabinet d'avocats Associés SCP DMBG engagé dans la défense de dame Tamo du dossier, à travers cette correspondance (N/Réf : 292/SCP-DMBG/22 en date du 6 août) adressée à Me Soulèye Oumarou. La correspondance est ainsi libellée : "Cher confrère, la SCP DMBG, avocats à la Cour, avocats et associés, a l'honneur de porter à votre connaissance qu'elle n'est plus constituée à la défense des intérêts des sieurs Ataga Maman Abou et Adjako Maman Abou dans le cadre des affaires sous rubrique pendante devant la Cour de cassation, la Cour d'appel de Niamey et le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey". Il ne reste désormais qu'un seul avocat pour assurer la défense de la femme et ses enfants. Ce n'est pas bon signe pour dame Tamo. La décision de retrait du cabinet d'avocats et associés du dossier n'a pas été prise sur un simple coup de tête. C'est certainement une décision mûrie suscitée par la nouvelle tournure prise par l'affaire. Il faut éviter de se faire ridiculiser dans un dossier où les chances de remporter la victoire sont minces pour ne pas dire incertaines. Dame Tamo est désormais très fragilisée dans son projet d'accaparement des biens de feu Maman Abou.

Mamoudou Zakari

Complément d'information sur le détournement de la pension de l'ancien président Tandja

C'est l'info qui alimente les discussions dans les coulisses de la présidence, selon une source proche de l'institution. Il s'agit d'un agent d'un ministère détaché à la présidence de la République qui vient d'être rattrapé par ses actes. Comme Ibou Karadjé qui croupit depuis l'année dernière en prison pour un détournement présumé d'environ 8 milliards de francs sur les comptes de la présidence logés au Trésor national, d'après les estimations faites par le président Bazoum en personne lors d'une sortie médiatique, l'agent en question s'adonnerait aussi à des détournements réguliers de fonds destinés au paiement de la pension du défunt Mamadou Tandja, ancien président de la République, et des frais de missions de certains agents selon notre source, la supercherie ayant été découverte, les services compétents de la présidence ont décidé de mettre purement et simplement fin au détachement du monsieur à la présidence pour le renvoyer à son ministère de tutelle. Pour ne pas retomber dans la galère de l'attente des fins de mois, l'on apprend que notre agent a envoyé des émissaires auprès de l'ancien président Issoufou Mahamadou pour lui demander d'intercéder en sa faveur, afin que la décision de son reversement à son ministère

d'origine soit annulée et qu'il soit maintenu à la présidence de la République. La carte de visite dont il se serait servi pour chercher à plaider sa cause, c'est le fait d'être d'origine de la région de Tahoua, d'après notre source. **C'est quoi le complément d'information?** Lorsqu'il a appris l'affaire par le canal des émissaires qui sont venus plaider la cause de l'agent, l'on apprend que Mahamadou Issoufou a piqué une vive colère en leur signifiant sèchement qu'il est hors de question de chercher à protéger un tel agent indélicat qui a l'audace de détourner la pension d'un ancien président de la République décédé et des frais de missions de certains de ses collègues. La sanction à appliquer normalement à l'agent est la destination prison, pas son reversement à son ministère de tutelle qui s'apparente à l'impunité. Notre source nous apprend par ailleurs que l'agent en question utilisait, en fait, l'argent frauduleusement amassé pour acheter des parcelles qu'il revendait à ses collègues de service et réaliser des bénéfices substantiels. L'ancien président Issoufou a notifié à ses visiteurs qu'il ne veut sentir le monsieur, même à distance, à cause des actes de malversations qu'il a commis.

Augmentation du prix du Gasoil

Elle aurait pu être bénéfique si...

L'augmentation du prix, à la pompe du gasoil, est l'affaire qui domine l'actualité. Ce carburant est celui qui est utilisé pour le transport des marchandises, pour les unités industrielles. Son augmentation de plus de vingt pour cent aura une incidence certaine sur la qualité de vie de tous les Nigériens. Et cela de manière dramatique. Le plus grave est la manière cavalière utilisée par le ministre du Commerce pour l'annoncer à ses concitoyens. On a l'impression que le peuple qui, dans un régime démocratique est le détenteur de la légitimité, ne compte que pour du beurre. Et les arguments utilisés pour justifier cette augmentation sont la preuve du peu de considération de ceux qui, par leur vote, donne le pouvoir. La guerre en Ukraine, un fourre tout, ne peut en aucun cas justifier cette décision. D'autant

que le Niger, producteur, ne peut nullement être affecté par le renchérissement du prix du brut sur le marché international. La faiblesse des prix de hydrocarbures pratiqués au Niger est aussi un argument mis en avant. Cela entraîne le ravitaillement des exportateurs des pays voisins. Ces derniers se ravitaillent à la Soraz. Et pourtant les prix pratiqués par cette société n'ont pas augmenté dans la même proportion que les prix à la pompe. Un argument qui ne tient pas la route. Si la ruée des exportateurs des pays voisins est en partie la cause de la dernière pénurie, il faut simplement dire c'est inquiétant. Un pays producteur qui vend, sans limite, sa production aux voisins en oubliant la consommation intérieure au point d'arriver à une rupture. A moins que le pétrole n'appartienne pas

Suite page 8

(tracts, mouvements de grèves,...) changeant et ce sont aujourd'hui les manifestations de rue (plus mobilisatrices, donc plus dangereuses pour la France et ses alliés africains) qui prennent le relais avec des slogans jadis tabous : "La France...dehors", "A bas le FCFA", "Mort à la Françafrique", "Mettons fin aux honteux accords de coopération avec la France impérialiste et néo-colonialiste",.... Aussi, les relations avec le Mali certes, mais potentiellement avec le Burkina Faso et la Guinée Conakry (avec des risques de contagions possibles à d'autres pays) se sont considérablement dégradées ces derniers mois. Même les pays non francophones de la CEDEAO sont profondément ulcérés par l'ingérence de la France dans la politique monétaire de la région, bloquant de fait l'émergence d'un ECO indépendant et souverain (Rappelons les manifestations anti-système néocolonial français au Nigeria et récemment en Afrique du Sud). Croyant remédier à tous les problèmes que la France rencontre désormais en Afrique, du 25 au 28 juillet 2022, Emmanuel Macron avait choisi le Cameroun, le Bénin et la Guinée Bissau pour sa première tournée africaine depuis le début de son second mandat présidentiel. Il importait donc pour lui de renforcer les liens avec ces pays, notamment par le biais sécuritaire? : le Cameroun, situé dans le bassin du lac Tchad et en proie aux incursions de Boko Haram, le Bénin aujourd'hui dans la ligne de mire des groupes djihadistes et la Guinée-Bissau, devenue un partenaire important de la France ; le président Umaro Sissoco Embaló étant le nouveau président de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). À l'évidence, après l'échec de l'opération "Barkhane" et de la politique française engagée dans la région, Emmanuel Macron entend marquer sans quiproquo la poursuite de son engagement, mais "dans une démarche de renouvellement de la relation de la France avec le continent africain", comme l'a souligné l'Élysée. Sur fond du conflit russo-ukrainien (ou plutôt russo-occidental), l'agriculture, l'énergie (hydrocarbures), et la sécurité ont ponctué ce déplacement qui fit la part belle aux sociétés civiles, à la jeunesse (Macron était à sa rencontre dans les boîtes de nuit) et à la diaspora (visite au domicile de son "compatriote" Yannick Noah au Cameroun). Du Cameroun à la Guinée-Bissau en passant par le Bénin, le président français pensait, en quatre (4) jours, faire oublier l'échec de sa politique en Afrique et se présenter en rempart contre sa "bête noire", la Russie de Vladimir Poutine. Ponctué de maladroises, les rencontres de Macron n'ont nullement répondu à ses attentes. A Yaoundé, en ouvrant un nouveau chapitre mémoriel après l'Algérie et le Rwanda, le président Macron proposa la création d'une commission indépendante qui ferait la lumière sur la décolonisation au Cameroun grâce à la mise à disposition des archives françaises. Les camerounais n'ont pas la mémoire courte et ne pardonneront jamais aux assassins de leurs dignes fils, Ruben Um Nyobé, Félix Moumié, Ernest Ouandié, Osendé Afana,... Du reste, sur le plan économique, la situation de la France n'est guère reluisante au Cameroun ; les entreprises françaises ne pèsent plus qu'environ 10%

de l'économie camerounaise, contre 40%, il y a 30 ans. Sur le plan géopolitique, lors d'une conférence de presse conjointe avec le président Biya, Macron, maladroitement et de façon insolente, dénonça "l'hypocrisie" des pays africains dans le conflit russo-ukrainien (suite à l'abstention de 17 pays africains dont le Cameroun, pour condamner l'invasion russe de l'Ukraine aux Nations Unies), suscitant une vague d'indignation sur les réseaux sociaux. Le Président français croit encore naïvement au soutien inconditionnel des africains à l'occasion de toutes les dérives des occidentaux dans le monde.

III- Le voleur qui crie au voleur !

Mais pour le président français, l'étape de Cotonou était aussi pour "rénover" ses partenariats militaires sur le continent afin de se maintenir dans la compétition stratégique exacerbée qui s'y joue entre puissances, la Russie en tête. Que Emmanuel Macron vienne mettre les africains en garde contre «l'impérialisme» russe ! Cela a fait sourire tout homme SERIEUX ! Mais qu'est-ce que l'impérialisme ? "L'impérialisme désigne un processus de contrôle ou de domination d'une entité sur d'autres populations ou territoires. Il est lié à la notion d'Empire, forme d'organisation politique née dans l'Antiquité. Historiquement, l'impérialisme désigne notamment la politique d'expansion militaire des États européens à travers la conquête coloniale". Dans son sens marxiste, l'impérialisme – soit le partage du monde entre grandes puissances – guide les relations internationales. Reliant expansion territoriale et système de production économique, Lénine fait de l'impérialisme le stade suprême du capitalisme. Qui, mieux que la France remplit ces conditions ? Il est clair que la France est l'incarnation de l'impérialisme international. C'est la seule puissance à avoir en ce 21^e siècle, des colonies négro-africaines dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique et des néo-colonies en Afrique. Macron, est-il "malade" au point d'oublier tous ces faits ? En quoi, moi africain puis-je accuser la Russie d'impérialisme et de néo-colonialisme ? Qui a pillé et continue à piller nos ressources extractives, agricoles, monétaires depuis plus d'un siècle : la France ou la Russie ? Soyons sérieux et responsable ! En effet, à l'escale du Bénin (en terre africaine), le président français se permet de dénoncer des soi-disant impérialisme et colonialisme russes ! Une déclaration qui, 60 ans après les Indépendances, paraît très culottée. Sur fond de dénonciation "impérialiste" de la Russie, le "cauchemar" et qui empêche Macron et Jean-Yves Le Drian (l'incarnation, au même titre que Jacques Foccart, du néo-colonialisme français) de dormir, est le groupe russe Wagner. C'est curieux que les français soient frappé d'une incurable amnésie ! La France officielle est-elle en mesure d'ouvrir les épais dossiers de ses propres et multiples recours à des mercenaires divers et variés pour accomplir les sales besognes dont l'histoire, peu glorieuse, de la Françafrique est pleine ? Quand les autorités françaises répètent à l'envi que les gouvernements malien et centrafricain recourent aux "mercenaires" du groupe russe Wagner, il est difficile de ne pas y voir une tentative de

décrédibilisation de ces pays. Même au sein de l'opinion publique peu au fait de l'histoire des relations internationales, le mot "mercenaire" a une connotation très négative : il évoque des individus sans foi, ni loi, prêts à semer chaos, destruction et mort sur commande. Et, c'est le cas flagrant de ces barbouzes français au service de l'Élysée, qui ont tristement fait leur "célébrité" dans le mercenariat international et écrit de leur sang des chapitres complets de l'histoire du néo-colonialisme français : Bob Denard, Roger Faulques, "Loulou" Martin, Roger Bruni, François-Xavier Sidos, Jean-Marie Dessalles, Paul Barril, les réseaux Foccart, les réseaux Pasqua (qui sont dans des affaires obscures de tous genres), etc... De fait, tous les présidents de la V^e République ont laissé faire, sinon provoqué des opérations mercenaires : le général de Gaulle puis Georges Pompidou, au Zaïre (Katanga), au Nigeria (Biafra), en Birmanie, M. Valéry Giscard d'Estaing, aux Comores et au Bénin, François Mitterrand, au Tchad, au Gabon, en Angola, au Mozambique. Sous Jacques Chirac, plusieurs opérations ont été "tolérées" : encore au Zaïre (1997), Congo Brazzaville (1997-1998, 2000), Rwanda (1994), Côte d'Ivoire (2000, 2002), Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie,... Triste tableau pour un pays qui se dit, respectueux des droits de l'homme ! Il est très regrettable que la crédibilité du gouvernement français lui-même ne soit pas remise en question lorsqu'il dénonce le recours supposé d'un État tiers aux "mercenaires". Les français, dont le pays dispose d'une des plus grandes industries de mercenariat du monde, doivent avoir un peu de retenue, quand quelqu'un d'autre évoque ce sujet. Donc, arrêtez de nous distraire... sur les prétendus "mercenaires" de Wagner au Mali ; ces russes qui perturbent votre plan machiavélique de recolonisation et d'une nouvelle balkanisation de l'Afrique (échec des sécessions au Katanga et au Biafra, il y'a un demi-siècle et aujourd'hui, l'Azawad,...) en mettant en déroute les terroristes qui sèment la mort et la désolation au Mali et en Centrafrique.

IV- La France n'a qu'à s'en prendre à elle-même

En réalité, la "débâcle" française en Afrique a commencé dans les années 80-90. Le rôle de "gendarme de l'Afrique" dont se targuait la France dans le cadre de la guerre froide est devenu caduc, et de nombreuses puissances (États-Unis, ex-Union Soviétique, Chine,...) se sont engouffrés dans le pré carré français. Outre ces puissances, se sont invité sur le terrain africain de confrontation des puissances étrangères, les pays émergents (Turquie, Inde, ...et dans une moindre mesure, certains pays du Golfe). La France somnolant sur ses lauriers pensait gaillardement que ses parts de marché, le FCFA, les accords d'exploitation de ressources extractives stratégiques, la coopération militaire (ce sont aujourd'hui, 21 accords de coopération militaire et 11 accords de défense ou accords de partenariat de défense avec certains pays africains),... sont des acquis irréversibles. Mais la période exceptionnelle de quasi-monopole de la France dans ses anciennes colonies d'Afrique appartient bel et bien au passé ; pour preuve, la

part de commerce relative de la France sur le continent de chuter de 15 à 7,5% entre 2000 et 2020 contre 27% pour la Chine. Les autres pays émergents, tels l'Inde et la Turquie, taillent des croupières à la France dans son ancienne chasse gardée. Parmi ses propres partenaires européens, l'Allemagne a détrôné la France en 2018 comme premier fournisseur européen de l'Afrique, sans parler de l'Espagne et de l'Italie. En très bon stratège, l'ex-Union Soviétique a formé (depuis les années 60) de milliers d'étudiants africains dans les universités et instituts soviétiques et dans des domaines stratégiques (pétrole, nucléaire, défense,...), ce que la France n'a pas daigné faire (après plus de 50 ans d'exploitation d'uranium, et les recherches pétrolières entamées par des sociétés pétrolières françaises en 1948, la France, n'a, par égoïsme, formé aucun technicien, ni ingénieur nigérien dans les secteurs du nucléaire et du pétrole). Rappelons que c'est au cours des années 1950-1960 que des universitaires, des pétroliers et des miniers français ont effectué les premières études de surface en prélude aux recherches pétrolières dans notre pays. N'en déplaise à la France, ces milliers de cadres africains formés en ex-Union Soviétique sont aujourd'hui les ambassadeurs de la Russie en Afrique, et c'est la raison de la haine viscérale de l'Élysée vis-à-vis des dirigeants actuels maliens. En matière d'infrastructures, il a fallu le 15 février 2022 pour que la France érige un minable et ridicule édifice à Niamey, dénommé "Maison de l'Uranium" (pour un coût de près de 10 milliards FCFA) et la route dite de l'uranium dans un état de dégradation pitoyable. Ce qui intéresse la France, c'est le transport jusqu'au port de Cotonou de l'uranate avec les camions nigériens (à leur risque). Cette scandaleuse situation du Niger est valable pour tous les pays africains dits "francophones" ; et même la République Populaire de Chine arrivée tardivement a fait mieux que la France. La France n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Jeu des alliances oblige, les ennemis désignés pour les pays de l'OTAN et la France (plus par jalousie) sont la Russie, d'un point de vue militaire, et la Chine, pour le domaine commercial. Et c'est justement ce qui trouble le sommeil et hante Macron et les français et cette erreur fatale ne peut plus être corrigée par la France. La France est la seule puissance occidentale qui est l'objet de tant de haine et de rejet en Afrique... ça ne leur suffit pas pour se faire un petit examen de conscience ! Poutine disait en substance "Libérez les africains, la France va tomber d'elle-même, on n'a pas besoin de lui mener une guerre militaire" ; Paris (tel un nourrisson accroché au biberon) qui a longtemps vécu et continue à vivre de ses prébendes coloniales est incapable de se "sevrer" d'elle-même.

Depuis la chute du Mur de Berlin et de l'éclatement du bloc communiste et de l'Union Soviétique, les européens pensant à une victoire éternelle sur le système soviétique... ont passé des décennies à dormir. Et pendant que les occidentaux dorment, Dieu lui ne dort jamais ! et le Tout Puissant "Tovarish" Vladimir Vladimirovich Poutine de profiter de ce profond sommeil des américains et des européens pour se mettre en ordre de bataille pour un Nouvel Ordre Economico, Militaro et Energétique Mondial... qu'il va inéluctablement gagner. **G.M.L**

2^{ème} Conseil Ordinaire de la Ville de Niamey au titre de l'année 2022

Six (6) points inscrits à l'ordre du jour

La deuxième session ordinaire du Conseil de Ville au titre de l'année 2022, a ouvert ses travaux dans la salle dudit conseil en présence de plusieurs personnalités, dont les honorables députés membres de droit au titre au Niamey, les maires des Arrondissements Communaux, les conseillers de ville, les Chefs traditionnels membres de droit, les Administrateurs de la Ville de Niamey et plusieurs invités. Ce Conseil qui se tiendra pendant trois (3) jours, a inscrit six (6) points à son ordre du jour, dont entre autre l'examen du Budget au 30 juin 2022, le premier point inscrit et plusieurs autres seront débattus.

Parce que l'ordonnance 2010-54 du 17 septembre 2010 a fixé aux Collectivités Territoriales du Niger l'objectif de promouvoir le développement social, l'exécutif de la ville de Niamey a mené une réflexion sur la précarité des infrastructures scolaires. Aussi avons-nous pensé qu'il faille trouver une solution durable à ce problème, d'autant plus que nous savons tous que très souvent les classes paillotes, cars c'est de cela qu'il s'agit, disparaissent très vite sous le coup des incendies.

Elles sont également, mine de rien, à l'origine des pertes de temps énormes d'études pour les apprenants et ne sont guère motivantes tant pour les engagements que pour les élèves.

Nous avons donc, stimulé puis mobilisé des acteurs concernés par la question scolaire pour organiser une table ronde afin de réfléchir sur la problématique des infrastructures précaires et les espaces destinés à recevoir les établissements scolaires à Niamey. C'est ainsi que nous avons cheminé vers la tenue effective de la table ronde pour servir de prolongement aux hautes autorités de notre pays qui se sont formellement engagés à apporter des solutions durables et pérennes aux moult difficultés qui assaillent notre système éducatif. La ville de Niamey ne peut que s'engager aux côtés du gouvernement pour rendre concret les ambitions du Président de la République, chef de l'Etat Mohamed Bazoum, d'autant plus que nous avons bien noté qu'il a hissé la question de l'éducation nationale au diapason de celle sécuritaire.

Qu'il nous soit permis de rendre un hommage au Président de la République pour les actions quotidiennes déjà que le gouvernement du Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou ne cesse de poser pour joindre l'acte à la parole.

Il nous tient, particulièrement à cœurs d'agir, pour soulager les acteurs de l'école en visant l'amélioration conséquente de leurs conditions de travail.

Voilà pourquoi, la ville s'est engagée dans un travail de conscientisation sur la précarité des infrastructures scolaires et de mise en branle des acteurs à travers la table-ronde pour la mobilisation des ressources. Des voix autorisées ont jugé de la pertinence du sujet abordé par le conseil de ville de Niamey et de la réussite, de par non seulement l'enseignement pédagogique qu'il porte mais aussi de par l'occasion qu'il donne pour servir de tremplin à une mobilisation de ressources, en espèce ou en nature, auprès de nos concitoyens qui sont essentiellement visés et nos partenaire technique et financiers.

Nous serions plus heureux lorsque la population et les principaux bénéficiaires se seront appropriés les infrastructures scolaires évolutives. Nous allons renouveler notre appel à tous pour continuer à aider l'école, jusqu'au terme de la substitution complète des classes paillotes à Niamey.

Pour prévenir les catastrophes naturelles, par rapport à cette année annoncée prolifique par les services de la Météorologie à l'échelle de la ville de Niamey et tirant les enseignements du passé, nous avons initié une journée d'arrondissement communal consacrée à une visite de terrain. Et, nous avons mis en branle toute la machine administrative de la ville pour la résolution ou l'amorce de résolutions des problèmes constatés sur le terrain.

A cette fin, la ville de Niamey a consenti des efforts colossaux pour endiguer des problèmes d'assainissement, de stagnation d'eau, de voiries. Cependant, beaucoup reste à faire. Par conséquent, nous voudrions lancer un appel à la population pour non seulement une amélioration dans le comportement de tous les jours, car il n'est point rare de voir certains de nos concitoyens jeter des pneus, des résidus de leurs balayages, des morceaux de matelas dans les caniveaux censés faire écouler les eaux de ruissellements. Pire, il n'y en a même qui connectent leurs fausses sceptiques à ces mêmes caniveaux. De telles attitudes pour nous sont à proscrire impérativement pour l'intérêt communal. Mais aussi, nous voudrions appeler nos concitoyens à rester sur leurs gardes par rapport à la pluviométrie pour éviter les drames.

La présente session ordinaire du conseil de ville de Niamey,



me, la deuxième du genre au titre de l'année 2022 que nous abordons comporte (6) points qui sont :

1. Exécution du Budget au 30 juin 2022 ;
2. Caducité des protocoles entre la Ville de Niamey et le Consortium «YMMY-S.Y» pour la réalisation du projet «VILLE NOUVELLE DE NIAMEY» consistant en la réalisation et la commercialisation de 36.960 logements sociaux, un Centre Commercial de Niamey-Niger et d'autres infrastructures ;
3. Projet d'aménagement des Berges du fleuve Niger par la société britannique DUE SOUTH GROUP en vue de fournir des solutions aux problèmes des inondations du fleuve Niger ;
4. Présentation des protocoles d'entente :
 - a) Avec la Ville de Isfahan et la Ville de Qom de la République Islamique de l'Iran ;
 - b) Avec CODATU dans le cadre du processus d'acquisition de bus ;
5. Examen et adoption des documents issus des conseils des Arrondissements Communaux ;
6. Communication.

Pour le premier point, vous voudrez bien vous souvenir qu'à l'installation de notre conseil le 28 avril 2021, nous avons coïncidé avec des pourparlers avancés entre la ville de Niamey et le consortium «YMM-S.Y» qui avait pour but de réaliser un projet dénommé : «Ville Nouvelle de Niamey». Et à l'époque, nous avons pu signer des protocoles d'accords pour pouvoir parvenir à la concrétisation de l'ambitieux projet.

Malheureusement, et la mort dans l'âme, nous constatons que nos partenaires d'«YMM-S.Y» n'ont plus fait signe de vie en dépit des dispositions de l'article XI du protocole d'accord qui stipule que : «ce document» est valide pour durée de 12 mois à compter de la date signature, sauf annulation par accord amiable des parties signataires, dûment notifié par un procès-verbal écrit et signé.

Alors, vous aurez compris qu'il s'impose à l'exécutif de la ville de Niamey de saisir le conseil pour décider de la suite à donner à ce projet.

Parallèlement, nous avons une nouvelle opportunité de réaliser un autre type d'aménagement en rapport avec les berges du fleuve, cette fois-ci avec l'entreprise DUE SOUTH GROUP.

Ce projet vise à réaliser des travaux sur le fleuve Niger et ses berges afin de prévenir une fois pour toutes les inondations à Niamey, naturellement en renfort aux autres réalisations faites soit par l'Etat du Niger, soit par la ville de Niamey elle-même.

Le dérèglement climatique qui engendre régulièrement le phénomène des inondations, nous amène à vouloir anticiper, prévoir pour être à l'abri des désagréments de tous genres. Pour cela, il nous faut redonner au fleuve sa profondeur, toute chose qui pourrait permettre à l'écosystème de se régénérer.

Toutes les réflexions d'aménagement urbain que le Con-

seil de Ville mènera se feront désormais dans le sens que la ville évite de se développer en tournant le dos au fleuve. Par rapport à cette question d'aménagement, je vous exhorte à l'aborder avec le regard concupisçant qu'il requiert.

Avant de terminer notre propos, nous voudrions nous acquitter du devoir de rendre hommage à ces femmes et hommes qui au prix de leurs vies veillent sur notre pays. Puisse Allah, le Tout Puissant, le Miséricordieux les aider davantage à vaincre les forces maléfiques qui veulent entraîner notre nation dans un engrenage. Dans le même cadre, nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes et militaires tombés sur le champ d'honneur et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Arouna Y.

LE MONDE D'AUJOURD'HUI HEBDOMADAIRE NIGERIEEN D'INFORMATIONS GENERALES ET D'ANALYSE

Siège Terminus, 1^{er} virage à gauche après l'Hôtel Terminus en venant du Rond point Grand Hôtel.

RCCM-NI-NIA-2014-B-2269 / NIF:297 59/P

E-mail : lemonde_niger1@yahoo.fr

Directeur de publication

Arouna Yacouba
94.95.75.33

Directeur Commercial

Inoussa DICKO
90.00.99.83 / 96.75.34.12

Conception & Composition
LE MONDE D'AUJOURD'HUI Tirage :
1000 Exemplaires sur les presses du
Groupe de presse le Monde
d'Aujourd'hui

Lancement officiel de la première semaine de l'Initiative 3 N

Dans son discours au lancement de la Semaine de l'Initiative 3N» basée sur une session de renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre de l'Initiative 3N combinée à une foire de promotion de la transformation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à haute valeur nutritive et marchande, le Secrétaire Général du Haut Commissariat à l'Initiative 3N s'est réjoui de lancer et présider cette première Semaine de l'Initiative 3N. Il a rappelé que la Stratégie de l'Initiative 3N repose sur une vision forte de Son Excellence Monsieur BAZOUM MOUHAMED, Président de la République, Chef de l'Etat, dans son engagement à vouloir rompre définitivement avec le cycle infernal de la faim et de la malnutrition au Niger, un engagement à faire en sorte que sécheresse ne rime plus avec famine au Niger.

Pour assurer une coordination intersectorielle du secteur de la SAN/DAD, le HC3N a été créé en septembre 2011 avec pour missions d'impulser, d'animer, de coordonner, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre de l'Initiative 3N. En plus de la coordination intersectorielle, le HC3N facilite l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement agricole durable pour le Niger. Le HC3N coordonne et planifie les études techniques, économiques et financières et assure la mobilisation des financements et des acteurs de la SAN/DAD autant qu'il impulse les réformes et le suivi et évaluation du secteur.

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N est établi sur un horizon temporel à 2035 et met en cohérence : i) l'action des ministères du «secteur rural» (Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Environnement) dont les missions sont intégralement incluses dans l'Initiative 3N, ii) l'action d'autres Ministères dont une partie du mandat s'inscrit dans l'Initiative 3N, à savoir les Ministères en charge du Commerce, de l'Hydraulique, de la Santé, de la Protection Sociale, de l'industrie, etc. iii) l'action du Dispositif National de Prévention et de Gestion Crises Alimentaires, qui dépend du Cabinet



du Premier Ministre. La mise en œuvre de l'Initiative 3N se fait en respectant les principes de la participation inclusive des groupes d'acteurs tout au long du cycle de planification, d'exécution, de suivi et d'évaluation. Une telle approche implique :

Le dispositif de coordination, d'animation, de suivi et l'évaluation de la mise en œuvre est représenté au niveau opérationnel en région, par les différentes instances de gouvernance locale et de coordination qui ont été mises en place par les Autorités Administratives (Gouverneurs, Préfets, Maires) avec l'appui du Haut-commissariat à l'Initiative 3N.

Il s'agit notamment, en ce qui concerne la région de Diffa, d'un Cadre Régional de Concertation des Acteurs (CRCA), un Comité Technique Régional (CTR), six Comités Techniques Départementaux (CTD), et douze Cadres Communaux de Concertation des Acteurs (CCCA).

Le présent atelier de renforcement de capacités des acteurs clés de l'Initiative 3N dans la région de Zinder envisage d'engager des réflexions autour de l'animation de ces instances en région pour arriver à un diagnostic exact et des propositions d'amélioration. Il s'inscrit dans l'exercice de «bilan perspectives» sur les instances de gouvernance de l'Initiative 3N pour une mise en œuvre opérationnelle du Plan d'Actions 2021-2025 et du Plan d'action 2021 2025 de la Politique Nationale de Sécurité Nationale.

Football : L'équipe d'Ibohamane a remporté la coupe Elh Ahmet Assalek président de la coordination MPR-Jamhuriya de Keita

La jeunesse de la commune rurale D'ibohamane a organisé du 5 au 11 juillet 2022 dernier un tournoi communal de football sous le haut parrainage d'Elh Ahmet Assalek dans le cadre de la cohésion sociale, de l'unité et la consolidation de la paix.



Après une phase éliminatoire qui a duré une semaine, les meilleures équipes des quatre secteurs qui forment la commune se sont retrouvées pour la phase finale. Les équipes étaient accompagnées de fortes délégations composées des encadreurs, des supporters. La finale a opposé l'équipe de Ibohamane à celle de Loudou. Victoire d'Ibohamane sur le score de : 3 à 1. La 3^e place a été remportée par l'équipe de Gadamata face à celle de Akala. À l'issue de ces activités sportives et dans le souci d'accompagner la jeunesse, plus une somme de trois millions (3.000.000) de Franc CFA a été injectée par Elh Ahmet Assalek dans l'organisation. Cette somme importante a permis de doter le terrain communal des matériels modernes de sports :

des poteaux, de filets, de maillots des sports et des ballons. Il y a aussi eu l'entretien, durant une semaine, des différentes délégations. Sans compter les prix de participation, le prix de meilleurs (butteur, joueur, gardien, fair-play).

L'équipe d'Ibohamane a en plus de la coupe reçu une enveloppe de cent cinquante mille francs. L'équipe de Loudou, la finaliste, empoche une enveloppe de cent mille francs. Les meilleurs sportifs ont chacun reçu trente mille francs. Les équipes participantes ont été dotées d'équipements.. ce tournoi entre dans le cadre du renforcement de l'union et la culture de la paix'' entre fils et les filles de la commune rurale D'ibohamane.

Suite de la page 5

au Niger. Assurer les équilibres financiers de deux sociétés intervenants dans la vente du pétrole est aussi un argument de justification. Là aussi, il y a problème. Si la SONIDEP a vu ses recettes augmentées après cette décision du gouvernement, pour la SORAZ, on n'en voit pas le gain. La ruée des camionneurs des pays voisins qui s'approvisionnent à la pompe aurait pu être la solution pour équilibrer les comptes de la SONIDEP. Il aurait simplement suffi réduire la vente aux exportateurs des pays voisins et augmenter les livraisons aux stations services. Un autre argument qui donne toute la mesure du peu de considération du pouvoir pour les Nigériens est le refus du Niger de violer les textes communautaires. Avec le renchérissement des prix de produits de première nécessité, aux motifs du

Covid et de la guerre en Ukraine, plusieurs de nos voisins, pour sécuriser leurs populations, ont adopté de mesures protectionnistes. Les céréales, tubercules n'entrent pas au Niger. Et pourtant nous avons défendu, comme des forcenés, l'adoption de sanctions contre un voisin. Entre nous ! sommes nous des nez percés ?

Pourtant l'augmentation des prix du carburant aurait pu passer comme lettre à la poste. Il aurait suffi de préparer l'opinion avec des arguments, procéder à des consultations, des rencontres. Au lieu du fait accompli et des invitations aux syndicats et organisations de la Société Civile. Il aurait aussi suffi de chercher l'argent où il se trouve. De toute évidence, dans cette affaire, c'est la gestion du président Issoufou qui rattrape celle de Bazoum qui, on a l'impression, n'a hérité que des passifs de

son prédécesseur. Plus précisément le service de la dette. Dans l'incapacité de faire rendre gorge ceux qui sont à l'origine de cette situation économique peu enviable, on cherche les solutions les plus faciles. L'anonyme Nigérien doit payer pour les crimes de ses princes. Qui sont ceux qui ont amené la SORAZ et la SONIDEP dans ces situations financières difficiles ? On les trouve et ils payent. Ce n'est pas aussi compliqué que ça. Enfin, cette augmentation pourrait même être bénéfique pour notre économie. Un bon programme d'augmentation de notre production céréalière et industrielle peut largement expliquer la nécessité d'augmenter de façon raisonnable les prix des hydrocarbures. Le talon d'Achille de notre économie réside dans le fait qu'elle soit essentiellement tournée vers l'extérieur. Nous impor-

tons beaucoup. Ce qui grève notre balance commerciale. Si nous produisons assez, un renchérissement du prix du gasoil pourrait rendre nos produits compétitifs. C'est aussi du Protectionnisme. L'exemple du Nigeria est édifiant. L'ancien Emir de Kano avait interpellé les autorités politiques et hommes d'affaires pour leur dire qu'il est inadmissible que le Nigeria enrichisse les paysans Thaïlandais et indiens alors que ceux du pays peinent à avoir des financements pour produire. Le riz importé s'appelle dans le pays « dangothé » du nom de celui qui fut le plus gros importateur de cette céréale. Depuis, il appuie les paysans Nigériens. Sa dernière gigantesque usine d'engrais est la preuve. C'est ça avoir un programme politique, un projet de société.

Modibo